

BULLETIN D'ADHESION 2010 n°

CE QU'AJE VOUS APORTE

- ◆ savoir-faire et expertise
- ◆ apport de méthodologie et de documentations
- ◆ échanges inter-entreprises
- ◆ contact avec le milieu éducatif et universitaire
- ◆ aide au recrutement
- ◆ valorisation de l'image de l'entreprise et de ses métiers
- ◆ communication et information sur vos actions: vis-à-vis des jeunes et des enseignants. (Site AJE, Clubs AJE ...)

La société (nom, adresse, Tel, mail)

renouvelle son adhésion pour un montant de€ auprès de ***l'Association Jeunesse et Entreprises***

Date, signature et nom du signataire

NB : Déduction fiscale

L'Association Jeunesse et Entreprises, reconnue d'utilité publique, dont l'action est d'intérêt général, vous adressera dès réception de votre règlement un reçu vous permettant d'inclure la somme versée dans vos charges déductibles, selon la loi en vigueur.

